



# Emploi et transitions dans les quartiers politique de la ville

Octobre 2023



Synthèse

# Le réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV)

## Des tiers de confiance et facilitateurs au service de la politique de la ville

### > Contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs

La première mission consiste à stimuler l'échange d'expériences et de pratiques entre acteurs locaux par le croisement des savoirs, en leur proposant des temps de rencontres réguliers.

### > Accompagner la montée en compétences des acteurs

La seconde mission des centres de ressources consiste à accompagner la montée en compétences des acteurs locaux, en se fondant sur une approche pédagogique privilégiée : l'échange entre acteurs.

### > Capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expériences

La plus-value des centres de ressources réside ainsi dans leur capacité à capitaliser et à diffuser les retours d'expériences depuis les territoires, ce qui constitue leur troisième mission sociale. Celle-ci consiste d'une part à identifier, modéliser et diffuser les enseignements tirés d'une initiative remarquable, et d'autre part à formaliser un regard analytique et consolidé sur le territoire qu'ils couvrent.



### Un maillage territorial et un réseau pour renforcer les politiques publiques de cohésion des territoires

Les centres de ressources politique de la ville ont pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville. Ils mettent à leur disposition des ressources (information, documentation, expérience...) et favorisent leurs échanges.

Dans leurs missions, ils tiennent compte d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux. À ce titre, ils constituent des observateurs privilégiés des dynamiques territoriales urbaines.

Les centres de ressources politique de la ville couvrent la quasi-totalité du territoire national (métropole et outre-mer), leur périmètre d'intervention est le plus souvent régional.

Pour contacter le centre de ressources de votre territoire : <http://www.reseau-crpv.fr/les-crpv/>

# Édito

Le réseau national des centres de ressources politique de la ville via son Club Dévéco propose un décryptage pour éclairer les professionnels sur les évolutions de l'emploi dans les quartiers face aux enjeux de transitions écologiques.

Les thématiques de l'emploi et des transitions sont au cœur des prochains contrats de ville Quartiers 2030. Si le premier sujet a largement été travaillé, celui des transitions reste à approfondir pour en identifier les enjeux dans un contexte de changement climatique et de tensions sur les ressources énergétiques.

De plus en plus prégnante et pressante, l'urgence climatique impose des changements radicaux de paradigmes. Nos sociétés font face à un double enjeu : l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre liés aux activités anthropiques (énergies fossiles : pétrole, gaz, charbon et déforestation) et l'adaptation face aux dérèglements climatiques entretenus et exacerbés par les activités humaines, dont l'impact sur nos ressources reste préoccupante. Dans notre quotidien, cela suppose de repenser les activités économiques en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

Si nous considérons les activités les plus émettrices telles que l'agriculture (25%), l'industrie (40 %), le transport (15 %), le bâtiment (20 %), cela nécessite des efforts considérables. Les transitions bas carbone supposent, comme le souligne le ShiftProject dans son rapport [L'emploi : moteur de la transformation bas carbone](#), une planification pour anticiper et coordonner l'évolution des filières. Un monde bas carbone sera également un monde où tous les secteurs seront impactés, dans lesquels des arbitrages seront nécessaires dans l'affectation des ressources (rares), et qui ne pourra se passer d'un pilotage global dans des contextes d'incertitudes.

Si l'évolution des filières nationales ne se pilote pas à l'échelle "micro" quartiers, ces derniers doivent être aux avant-postes des emplois et des compétences de demain. La politique de la ville, avec les acteurs de l'emploi et du développement économique, ont le savoir-faire pour expérimenter de nouvelles activités. L'approche filière semble particulièrement adaptée pour soutenir la création de valeurs économiques et sociales au bénéfice des quartiers, en identifiant pour chacune des activités de la filière les opportunités d'emplois de compétences cohérentes avec les enjeux bas carbone.

Dans cette publication, nous nous appuyons sur nos échanges avec **Thomas GAUDIN**, économiste à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) afin de définir les enjeux écologiques qui se posent et qui nécessitent de construire de nouvelles trajectoires économiques et sociales.

Nous reviendrons également sur le témoignage d'**Emmanuel SULZER**, sociologue, ingénieur de recherche au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ), qui nous donnera des pistes pour qualifier l'évolution des métiers, entre transformations et verdissement.

Enfin, nous croiserons ces réflexions avec des approches territoriales pour identifier les pratiques et les opportunités à l'échelle des quartiers. Des témoignages éclaireront des pratiques sous l'angle des filières à explorer avec **Sébastien LÉVRIER** des Petites Rivières, et des démarches prospectives d'emploi et de compétences à opérer pour soutenir la transformation de nos économies avec **Lucie BECDELIEVRE** d'Alliances Ville Emploi, et **Caroline OLIVIER** de la Maison de l'Emploi de Strasbourg.

# 1

## Enjeux écologiques : vers de nouvelles trajectoires économiques et sociales

### Échanges avec Thomas GAUDIN – ADEME

Aujourd'hui la « transition écologique » est au cœur des réflexions des institutions publiques avec des engagements plus ou moins ambitieux. Avant de s'intéresser à l'impact de la transition en cours sur les emplois, nous avons demandé à Thomas Gaudin de nous définir la transition écologique. Selon lui, il y a deux façons de voir la transition écologique : la transition écologique vue de l'extérieur qui est une position attentiste voire spéculative, et la transition écologique vue de l'intérieur, plus ambitieuse, où l'enjeu est de se préoccuper de l'atteinte et de la consolidation des objectifs de la politique publique écologique et énergétique.

Pour préciser cette approche, les membres du Club Dévéco souhaitent mettre en exergue trois enjeux :

- les enjeux de **décarbonation de l'économie** : réduire les émissions de gaz à effet de serre des activités économiques, responsables du réchauffement climatique.
- les enjeux d'**adaptation** : adapter nos sociétés aux conséquences du changement climatique dans les domaines de la biodiversité, du quotidien, des services et des infrastructures
- les enjeux liés aux **ressources** : adapter nos économies aux limites physiques des ressources

En 2021, l'ADEME s'est dotée d'une réelle feuille de route permettant de [Faciliter les conditions d'une transition écologique créatrice d'emplois](#). Elle a pour vocation de favoriser le dialogue entre les acteurs de l'emploi et ceux de la transition écologique pour lever certains freins à cette transition. L'ADEME identifie deux freins principaux :

- Dans les mentalités, une idée reçue persiste : la transition écologique est encore régulièrement accusée d'être destructrice d'emplois.

Pour l'ADEME il s'agit donc de concilier voire de réconcilier le destin professionnel des individus avec la transition écologique en construisant avec les acteurs de l'emploi des scénarios défavorables au chômage et favorables à la transition écologique.

- Il y a encore des pénuries de compétences qui freinent la mise en oeuvre des objectifs environnementaux, pénuries également accentuée par la conjoncture actuelle.

En lien direct avec les quartiers populaires, il serait utile d'agir à deux niveaux : former les actifs sur des compétences manquantes en lien avec les transitions et lever des préjugés sur certains emplois dits « peu attractifs ». L'alliance des divers acteurs de l'emploi dans les quartiers est primordiale pour faire avancer la transition écologique. Pour notre intervenant, une double animation capable de travailler dans la durée le sujet de l'emploi et celui de la transition écologique est primordiale. C'est pourquoi, l'activation de la fonction assurée par les « maisons de l'emploi » qui organisent les échanges entre d'une part, les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation et, d'autre part, les autres acteurs du territoire, y compris les acteurs économiques, est essentielle pour faire avancer la transition écologique.

### Ressources pour aller plus loin

Site de l'ADEME - Feuille de route [Faciliter les conditions d'une transition écologique créatrice d'emplois](#)

Webinaire "[Comment intégrer les transitions dans la future contractualisation de la politique de la ville ?](#)", RNCRPV, 31/05/2023

[Métiers verts et verdissants : près de 4 millions de professionnels en 2018](#)

[L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte](#) (l'ONEMEV)

[Liste des "Métiers Verts" réalisée par Pôle Emploi](#)

# 2

## Les métiers et compétences à l'heure de la transition écologique

### Emplois verts et verdissants

Depuis [le Grenelle de l'environnement en 2007](#), l'ADEME travaille sur la question de l'emploi dans un contexte de transition écologique, énergétique et sociale. Des études et travaux se sont intéressés à l'évolution des activités économiques et de l'emploi au regard des objectifs fixés par l'État, par exemple sur la réduction de l'énergie et des déchets. Si la plupart portent sur des publics et des territoires au sens large, plusieurs se concentrent sur les quartiers populaires, en partenariat avec des acteurs comme [Alliance Ville emploi](#) et [Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée](#).

A travers ses travaux l'ADEME a établi une catégorisation des emplois au regard de la transition écologique à l'œuvre :

**Les emplois « verts »** correspondent aux emplois qui œuvrent directement pour la transition écologique, ils représentent, actuellement, 1% des emplois. Ce sont des métiers dont la finalité et/ou les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement (ex : agent de protection de la biodiversité, agent d'entretien des espaces naturels, garde forestier, ...).

**Les emplois « verdissants »** n'ont pas de finalité environnementale, mais intègrent de nouvelles compétences pour prendre en compte la transition écologique. (ex : architecte, poseur en isolation thermique, responsable logistique...). Ils représentent environ 15% des emplois et se retrouvent dans de nombreux secteurs (bâtiment, transport, logistique, tourisme, hôtellerie...). Ils correspondent davantage à des évolutions de compétences dans des métiers traditionnels (maçon, conducteur de poids lourds, animateur

de loisirs, responsable d'un pôle tourisme...) qu'à la création de nouveaux métiers.

### Comment qualifier tous les autres métiers au regard de la transition écologique ?

Thomas GAUDIN, économiste de l'ADEME, propose d'interroger le lien entre les métiers et transition écologique à partir d'une palette de couleurs élargie, plusieurs couleurs étant possibles pour un même métier, les pratiques pouvant varier au sein d'un même métier.

Certains métiers sont clairement à contre-emploi de la transition écologique. Il s'agit par exemple des emplois affectés à l'exploration de nouveaux gisements d'énergie fossile. On pourrait les qualifier d'« **emplois noirs ou bruns** ».

D'autres métiers sont sans lien apparent avec la transition écologique. Autrement dit le lien avec la transition écologique, qu'il soit positif ou négatif, n'est pas plus fort que les liens existants entre la transition écologique et la population statistiquement « inactive » (retraités, étudiants, collégiens...). On pourrait donner l'exemple du métier de professeur de mathématiques ou des métiers de la santé. Thomas Gaudin les définit comme des « **emplois blancs** ».

Enfin, une dernière catégorie d'emploi mérite d'être présentée. Les emplois qui semblent présenter un caractère utile au regard de la transition écologique. Il s'agit des emplois potentiellement en avance au regard de la transition écologique, la difficulté étant que ce caractère vertueux n'a pas encore été mesuré ou vérifié. Exemple : les emplois affectés au recyclage des verres plats pour fournir Saint Gobain dans le cadre de l'expérimentation Territoires Zéro

Chômeurs Longue Durée. Thomas Gaudin les qualifie d'« **emplois roses** » dans le sens où ceux qui souhaitent défendre la pertinence écologique du métier concerné auraient tendance, à tort ou à raison, à « voir la vie en rose » : dans ce cas, en effet, l'utilité écologique du métier n'est ni validée, ni invalidée.



### Focus sur la filière du BTP

Le secteur du BTP est particulièrement concerné par l'écologisation. Il est à la fois à forte densité de main-d'œuvre avec des besoins de recrutement importants et fortement producteur de gaz à effet de serre et de déchets constructifs. C'est pourquoi cette branche est encadrée par différentes lois et normes ([réglementation environnementale 2020](#), [Loi Climat et résilience](#) de 2021, etc.). Ces dernières fixent des objectifs ambitieux comme l'interdiction des passoires thermiques qui nécessite des adaptations techniques. Les métiers du bâtiment évoluent à tous les niveaux : bureaux d'études, encadrement de chantier, ouvrier.es sur le chantier. Ces changements sont principalement liés aux innovations techniques comme l'isolation par l'extérieur, la VMC double flux, ou encore les mix de matériaux (bois/béton, béton/métal). La culture de la gestion des déchets reste à construire (déchets spécifiques amiantés, etc.) avec des filières de retraitement à structurer ; il s'agit là d'un enjeu très fort.

## Le regard d'Emmanuel Sulzer, sociologue au CEREQ

Les emplois verts et verdissants ne nécessitent pas forcément de formation en lien avec l'environnement pour les occuper et sont accessibles à des diplômés de l'enseignement supérieur, du secondaire mais aussi à des non diplômés. Il s'agit soit d'emplois de cadres ingénieurs, soit d'emplois de la production (ouvriers qualifiés de différentes industries : bâtiment, transports...).

- L'accès des publics aux emplois verts est un enjeu majeur. Les salariés sont concernés par l'application des normes environnementales et doivent se former. Actuellement, beaucoup de formations continues concernent l'application de normes environnementales.
- Les emplois verts sont créés par de l'investissement structurel (parc éolien, réseaux) qui relèvent de choix politiques forts. Les emplois verdissants peuvent quant à eux « verdir » d'eux même.
- On compte donc très peu d'emplois verts sur le marché du travail et en comparaison un peu plus d'emplois verdissants. La loi climat et résilience de 2021 n'a pas encore produit ses effets.
- La définition des emplois verts et emplois verdissants est dynamique car les cadres normatifs évoluent.

## Ressources pour aller plus loin

Découvrir [L'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte](#)

- Découvrir [le Cereq](#) et ses études
- Article du CEREQ : [La responsabilité sociale des entreprises face à la transition écologique](#)
- Article du CEREQ : [Dans le commerce de détail alimentaire, les voies contrastées de l'écologisation](#)

# 3

## S'inscrire dans des logiques « filières » pour soutenir l'émergence de nouvelles activités dans les quartiers

### Échange avec Sébastien LÉVRIER des Petites Rivières

Cette analyse présente les enseignements majeurs de la démarche de recherche-action sur la contribution des structures de l'ESS, intervenants dans les QPV, à la transition écologique des territoires. Elle propose un regard transversal sur les 9 études de cas menées dans le cadre des travaux pour montrer comment les associations et coopératives des QPV mettent leurs activités économiques au service de la structuration et de l'animation des filières locales de la transition écologique.

#### Constats

Les mutations économiques engagées par la transition écologique peuvent bénéficier aux quartiers prioritaires, à condition que les habitants y soient préparés et associés. La transition écologique juste s'attache à lutter contre les inégalités tant sociales qu'environnementales. Elle se veut donc solidaire, inclusive, et partagée, avec un ancrage local essentiel.

#### Les filières porteuses

L'incubation culinaire est une des nouvelles activités économiques créées par l'ESS qui intègrent des modèles de transition au plus près des habitants. Elle permet la création de l'activité de traiteur responsable, à travers le développement des "bright kitchens" en opposition aux "dark kitchens".


Le réemploi et la réutilisation de matériels informatiques et numériques s'inscrit dans l'apparition de nouveaux métiers verts qui se développent particulièrement dans le domaine

du numérique. À travers le réemploi du matériel informatique des collectivités par exemple, cette filière pose la question de la transformation du gisement en un bien commun local, qui puisse profiter à des acteurs économiques et à l'emploi des populations locales. Cette dynamique de circuit court permet d'avoir une empreinte sociale et une empreinte carbone qui soient les plus minimales possible.

Dans le domaine de la cyclologistique, les ateliers d'auto-réparation de vélos mettent par exemple l'accent sur la transmission des savoir-faire par les salariés en insertion. Cette filière soulève donc la question de la formation de ces salariés des QPV en vue de leur insertion, mais aussi celle de la possibilité qu'ils ont ensuite de monter leur activité, notamment sous une forme coopérative. Le modèle coopératif est intéressant au sens où il permet de redonner une certaine dignité au métier de livreur, d'en faire un métier respecté.

#### Pistes de réflexions

- La transition écologique donne lieu à l'émergence de nouveaux métiers, notamment à travers l'entrepreneuriat à impact. Mais ce volet "emploi" doit aussi être complété par celui de la formation. La création et la transformation des métiers appellent à la création de nouvelles formations, et soulèvent en parallèle la question de l'accessibilité à ces formations.
- Expérimenter des démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) « transition écologique » à l'échelle des intercommunalités, comportant un volet « territoires fragiles », afin de faciliter la formation des habitants des quartiers prioritaires aux métiers de demain. En ce sens, le soutien public à des projets territoriaux de type Pôle territorial de coopération économique



(PTCE) dédiés aux métiers de la transition écologique, comme le PTCE École des métiers du Vélo en Ile-de-France, va dans le bon sens.

- Généraliser le dispositif d'Action de formation en situation de travail (AFEST) pour les métiers de la transition écologique dans les structures de l'ESS des quartiers prioritaires.
- Co-construire avec les acteurs ESS clés des filières de la transition écologique une campagne de promotion nationale et locale visant à renforcer l'attractivité des métiers verts et la plus-value de les exercer au sein des structures de l'ESS.
- La dynamique de mobilisation autour de l'économie circulaire et solidaire nécessite que les différentes parties prenantes échangent autour de la mobilisation sur ces questions, de favoriser l'interconnaissance et d'activer les ressources locales, et finalement d'explorer collectivement des filières locales dans leur ensemble afin de créer des chaînes de valeurs locales.

## Ressources pour aller plus loin

[Agir pour une transition écologiste juste avec l'ESS](#)

[Site des Petites Rivière](#)

[Accompagnement des structures de l'ESS dans l'upcycling](#)

[Rencontre avec les entreprises à impact \(environnemental\)](#)

Recherche-action : [Transition écologique et quartiers prioritaires : quel rôle pour l'ESS ?](#)



# 4

## Des démarches prospectives d'emploi et compétences à opérer

### Échange avec Lucie BECDELIEVRE d'Alliance Ville Emploi et la Maison de l'Emploi de Strasbourg

Alliance Ville Emploi est le réseau national des collectivités locales investies sur les questions d'emploi, insertion et développement économique, à travers une approche territoriale et dynamique des emplois et des compétences.

#### Regard du réseau Alliances Ville Emploi sur les questions d'articulation entre développement économique et transitions :

- Il y a une image d'Épinal selon laquelle la transition environnementale concernerait principalement des métiers de type ingénieurs. Mais il existe de nombreux gisements d'emplois moins qualifiés et tout aussi essentiels (exemple des soudeurs). Cela pose la question de l'orientation et de l'attractivité des métiers, et ce à tous les niveaux de qualification.
- Le levier de la commande publique est très fortement mobilisé dans la politique de la ville à travers la clause sociale d'insertion. Cet outil permet donc de travailler sur les enjeux de transition dans les QPV, notamment à travers l'ESS. Ainsi les décisions d'investissement ont un impact important sur ces questions de transition et sur la capacité à orienter l'activité économique. Elles sont un puissant levier pour accélérer la transition écologique (structuration de filières en lien avec l'ESS).
- Il y a aujourd'hui un certain enjeu à se demander comment les QPV peuvent être acteurs et moteurs de ces dynamiques en cours en matière de transition, au-delà de celle du bénéfice qu'ils peuvent en tirer.

### L'exemple de la Maison de l'emploi de Strasbourg

#### Un acteur local qui contribue à faire avancer la transition environnementale

Le projet Arborescence est un projet de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales, qui porte sur les métiers de la filière forêt-bois à l'échelle de la région Grand-Est. Ce projet a été proposé dans le cadre du projet "Des hommes et des arbres" porté par la métropole du Grand Nancy, avec pour objectif de soutenir les innovations et le développement de cette filière forêt-bois à l'échelle de la région. Celle-ci représente 50 000 emplois sur le territoire régional avec un potentiel important de création, et est au cœur des enjeux de transition écologique, étant donné que le bois y est la première ressource renouvelable.

Mais pour atteindre son potentiel, deux enjeux forts se posent actuellement : celui de la structuration de l'activité économique de la filière entre les différents acteurs et les différents secteurs, ainsi que celui du recrutement et du développement des compétences au sein des entreprises. Arborescence est un projet de coopération entre les différentes maisons de l'emploi de la région lancé en 2019, en association avec la branche professionnelle Bois Grand Est. Il a pour objectif de proposer un plan d'actions emploi et compétences inter-territorial, l'idée étant d'augmenter l'impact, et d'améliorer la coordination des actions menées. Il s'agit du premier projet inter Maisons de l'emploi porté à l'échelle régionale. Sa mise en oeuvre s'est déclinée en trois axes d'intervention, définis grâce à une enquête menée auprès d'une centaine d'entreprises.

## Axe 1 : promouvoir les métiers auprès des jeunes et demandeurs d'emploi

Ce premier axe a donné lieu à différentes actions, dont la principale est celle du "Mois du bois" organisée en 2021 et 2023. Cette action a permis de mettre un coup de projecteurs sur la filière bois en permettant à des jeunes "d'entrer" dans les entreprises pour y découvrir la matière bois et les métiers qui y sont liés. D'autres actions ont aussi été menées avec l'appui de Fibois : réalisation de vidéos, exposition mobile, interventions en forum, recours à des organismes de formation, ...

## Axe 2 : accompagner les entreprises en matière de recrutement

Cet axe repose sur l'expérimentation de nouvelles méthodes de recrutement, grâce à la mise en place d'une formation de 3 mois pour les métiers de la construction en bois. Cette action a été financée par la région et Pôle emploi, en coordination avec la branche FFB 67. Une dizaine de personnes non-qualifiées issues partiellement des QPV de Strasbourg ont ainsi été formées puis recrutées dans les entreprises.

## Axe 3 : accompagner les entreprises à professionnaliser leurs pratiques

La maison de l'emploi a créé plusieurs guides pratiques, afin de proposer aux entreprises des pistes d'action pour améliorer leurs pratiques : gestion RH, stratégie d'attractivité, fidélisation des salariés.



## Les métiers de la rénovation énergétique des bâtiments

Un deuxième projet est actuellement porté par la Maison de l'Emploi, sur les métiers de la rénovation énergétique des bâtiments à l'échelle du bassin d'emploi de Strasbourg. Celui-ci porte sur les besoins des entreprises en termes de marque employeur, pour pouvoir répondre aux nombreuses créations de postes qui seront générées par la rénovation énergétique d'ici 2030 (étude ADEME).

Initié dans le cadre du pôle territorial de coopération économique créé sur l'Eurométropole de Strasbourg, et porté par la Maison de l'Emploi, le Relais 2D et la CERC Grand Est, ce projet concerne l'attractivité des métiers à travers la réalisation d'une étude auprès des candidat.es, salarié.es et demandeur.euses d'emploi, ainsi qu'auprès des entreprises.

## Ressources pour aller plus loin

Plus d'informations sur [Alliance Ville Emploi](#)

Travail co-réalisé avec l'ADEME sur [les pénuries de compétences dans les métiers de la transition écologique](#) :

[Qu'est-ce qu'une maison de l'emploi](#), par Alliance Ville Emploi

[Le Plan national d'achat durable 2022-2025](#)

## Direction de la publication

RNCRPV

Coline Bompert, Labo Cités

Frédéric Frénard, RésO Villes

Alexandra Grintchi, Profession Banlieue

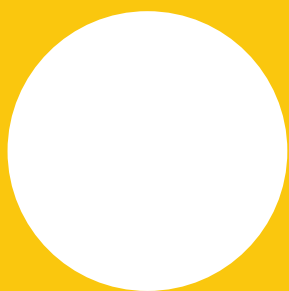
Mathieu Logereau, Villes et Territoires

Pierre-Edouard Martin, IREV

David Mateos Escobar, Cité Ressources

Christophe Rochard, PQNA

Octobre 2023



RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES DE  
RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

15 rue Cautulienne

93200 Saint-Denis

[www.reseau-crpv.fr](http://www.reseau-crpv.fr)